

# Le nouveau droit des délégations de service public

## CODE II-F

### Contenu de la formation

**I - Définition et champ d'application**

**II - Caractéristiques (durée, rémunération...)**

**III - Règles et modalités de passation**

**IV - Exécution (avenants, cession, contrôle)**

#### ◆◆ OBJECTIF :

- Intégrer les nouvelles règles relatives aux concessions emportant délégation de service public après l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et du décret du 1er février 2016 afin de sécuriser leur mise en œuvre avec des retours d'expériences pratiques

#### ◆◆ PUBLIC CONCERNE :

- Agents chargés de la commande publique et des services techniques
- Directeurs généraux des services
- Directeurs juridiques

#### ◆◆ INTERVENANTS :

- Marie-Hélène PACHEN-LEFEVRE, Avocat associé
- Guillaume GAUCH, Avocat associé

#### ◆◆ METHODE PEDAGOGIQUE :

- Exposé des principes
- Retours d'expériences et des jurisprudences rendues
- Etude de cas pratiques

#### ◆◆ DUREE DE LA FORMATION :

- 1 journée

#### ◆◆ TARIF :

- 800 € HT

#### ◆◆ DATE : 4 mai 2017